

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL de la cent-neuvième réunion extraordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit du 23 avril 2020 à 13h en visioconférence

Membres présents

Audet, François
Bachand, Rémi
Bernheim, Emmanuelle
Brunet, Lysa
Breton-Le Goff, Gaëlle
Chagnon, Rachel
Cyr, Hugo
Deblock, Christian
Durazo-Hermann, Julian
Flores Echaiz, Lucia
Furrer, Étienne
Gagnon, Frédérick
Gaille, Martin
Jegen, Maya
Laplante-Lévesque, François
Larose, Chalmers
Papy, Jacques
Patsias, Caroline
Roch, François

Membres absents

Allard, Benoît
D'Aoust, Anne-Marie
Gosselin, Tania
Klingelschmitt, Nicolas
Duhaime, Bernard*
Lussier, Jacynthe
Mupesse, Bryan
Romani, Vincent
Bouchard, Dany
Lessard, Jean-François

Observateurs

Boulanger-Milot, Luc
Charron, Dominique

Dorais, Sébastien
Maltais, France
Pelletier, Annie
Pugeaud, Pierrick
Sawyer, Danielle

Projet d'ordre du jour du cent-neuvième Conseil académique extraordinaire de la Faculté de science politique et de droit du 23 avril 2020

1. Recommandation en vue de la désignation d'une doyenne, d'un doyen par intérim de la Faculté de science politique et de droit

Monsieur Cyr informe les membres que son mandat se terminera le 31 mai 2020 et il ne pourra prolonger son mandat à une date ultérieure.

Le doyen présente madame Monique Brodeur aux membres du Conseil académique et propose la candidature en tant que doyenne par intérim à la Faculté de science politique et de droit.

Madame Monique Brodeur est invitée à prendre la parole.

En raison de la pandémie actuelle, le doyen précise qu'il n'y aura pas de campagne électorale durant l'été. Le doyen présente la résolution suivante.

Le vote est demandé. Résultat du vote : pour : 16, contre : 1, abstention : 2. La résolution est adoptée à la majorité :

NOMINATION DE LA DOYENNE PAR INTÉRIM DE LA FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

Résolution CFSPD-2019-2020-782

ATTENDU que le mandat de monsieur Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit se termine le 31 mai 2020;

ATTENDU l'article 22 du Règlement des procédures de désignation (Règlement no. 3) ;

ATTENDU qu'aucune candidate, aucun candidat n'a obtenu, conformément à l'al. 22.10 (2) du Règlement no. 3, la majorité des voix exprimées par le corps professoral pour être recommandé à la Commission des études;

ATTENDU la crise sanitaire actuelle qui empêche de tenir une consultation significative pour combler le poste au décanat à cette période-ci de l'année;

ATTENDU le report de la consultation pour la nomination d'une doyenne, d'un doyen de la Faculté de science politique et de droit à la session d'automne 2020;

ATTENDU la nécessité d'assurer un intérim au poste de doyenne, de doyen et ainsi éviter une vacance à ce poste;

ATTENDU l'utilité de nommer une personne au poste de doyenne, de doyen intérimaire qui ne compte pas briguer le poste lors de la consultation qui sera lancée à l'automne, laissant ainsi la voie entièrement libre à toutes candidatures;

ATTENDU que la professeure Monique Brodeur de la Faculté des sciences de l'éducation connaît très bien le fonctionnement des instances après avoir été doyenne de sa Faculté pendant dix ans et vice-doyenne à la recherche de cette même Faculté de très nombreuses années, qu'elle est une personne réputée pour son approche de la gestion fondée sur la recherche du consensus et du respect des expertises, qu'elle a l'habitude des tâches de représentation tout en reconnaissant que les représentations auprès des ordres professionnels doivent préférablement se faire par les expert.e.s de domaines, qu'elle n'a aucune ambition de se porter candidate lors de la consultation pour un prochain décanat, et qu'elle se déclare disponible à remplir de manière intérimaire la fonction décanale au sein de notre Faculté par attachement pour notre institution et par simple volonté de servir;

ATTENDU la présentation du dossier par le doyen ;

ATTENDU les discussions en séance ;

IL EST PROPOSÉ par Hugo Cyr, appuyé par François Roch, **QUE** le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit:

RECOMMANDE à la Commission des études et au Conseil d'administration la nomination de madame Monique Brodeur comme doyenne par intérim de la Faculté de science politique et de droit à compter du 1er mai 2020 et ce, jusqu'à la conclusion du processus normal de la consultation et l'entrée en poste d'une nouvelle doyenne, d'un nouveau doyen.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le doyen

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 23 avril 2020